



HAL
open science

L'Analyse localisée de la ségrégation urbaine. Ville, quartiers et cités dans une commune de la banlieue parisienne.

Marco Oberti

► To cite this version:

Marco Oberti. L'Analyse localisée de la ségrégation urbaine. Ville, quartiers et cités dans une commune de la banlieue parisienne.. Sociétés contemporaines, 1995, 22/23, pp.127 - 143. 10.3406/socco.1995.1534 . hal-03393547

HAL Id: hal-03393547

<https://sciencespo.hal.science/hal-03393547>

Submitted on 21 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



L'ANALYSE LOCALISÉE DE LA SÉGRÉGATION URBAINE

VILLE, QUARTIERS ET CITÉS
DANS UNE COMMUNE DE LA BANLIEUE PARISIENNE *

RÉSUMÉ : *L'analyse localisée de la ségrégation urbaine, mêlant approche quantitative et qualitative, permet de mettre en évidence des différenciations fortes au sein d'une même commune, d'un même quartier, mais aussi entre des cités HLM. Appliquée ici à une commune populaire de la banlieue parisienne, cette démarche fait ressortir des configurations socio-spatiales infra-communales qui montrent bien la complexité sociale et urbaine des banlieues. Elle montre aussi la nécessité de prendre en compte l'action des habitants dans les processus de division sociale, et l'importance de la connaissance fine qu'ils manifestent de caractéristiques sociales de différents quartiers, voire de différents immeubles HLM. Une telle démarche pose des problèmes méthodologiques et nécessite une connaissance sociologique pointue des terrains d'étude. Malgré ces limites, elle demanderait à être élargie à un plus grand nombre de communes afin de préciser les typologies existantes et de développer la comparaison en intégrant des aspects qualitatifs de la ségrégation urbaine.*

Cet article propose de traiter d'un aspect méthodologique de l'étude de la ségrégation sociale et spatiale. Il s'agit, à partir d'un exemple précis, celui de Nanterre, dans la banlieue ouest parisienne, de montrer la pertinence d'un travail à des échelles territoriales plus fines que celle de la commune. Quel que soit le cas de figure rencontré (embourgeoisement ou maintien des catégories populaires pour ne prendre que deux cas simples et opposés), l'évolution moyenne du profil social de l'ensemble d'une commune masque souvent des logiques internes de distribution spatiale des catégories sociales plus complexes. Celles-ci s'expriment à la fois par des différences entre les quartiers, et au sein d'un même quartier entre des espaces urbains spécifiques : le Nord par rapport au Sud, la cité HLM par rapport à son quartier, mais aussi entre des cités HLM appartenant ou non au même quartier. On retrouve, évidemment, les clivages bien connus des banlieues : les quartiers très populaires, plus touchés par le chômage, concentrant des logements sociaux, des familles nombreuses et plus d'étrangers, s'opposent aux quartiers moins populaires,

* Je tiens à remercier Sophie Aribat du service des études urbaines de la ville de Nanterre pour sa disponibilité et les données qu'elle m'a gentiment fournies.



à faible taux de chômage, à plus forte concentration de propriétaires-occupants et d'habitat individuel, et accueillant moins d'étrangers. Il n'en reste pas moins que les évolutions internes d'une commune peuvent révéler des processus de ségrégation urbaine plus contrastés, avec parfois des configurations socio-spatiales originales. Pour en rendre compte, sans se perdre dans le détail des monographies locales, une organisation plus systématique d'analyses localisées, s'inspirant des approches globales et des typologies existantes de la ségrégation urbaine, serait fort utile.

Ces processus locaux s'avèrent particulièrement intéressants à étudier dans les communes traditionnellement populaires, à forte présence de logements sociaux, qui ont accueilli une population croissante de cadres et classes moyennes ces dernières années, tout en maintenant une présence des couches populaires. L'analyse à l'échelle infra-communale permet de saisir des mécanismes internes très importants pour caractériser avec précision les structures de la division sociale de l'espace, mais plus encore pour appréhender les « stratégies » et les « arrangements » d'individus et d'institutions impliquées dans le logement des populations urbaines. La démarche localisée que nous proposons ici fait ressortir une réalité sociale et urbaine contrastée, complexe, hétéroclite, loin des clichés sur l'homogénéité sociale des banlieues populaires.

APPROCHES QUANTITATIVES ET ÉCHELLES TERRITORIALES

La plupart des analyses sur la ségrégation sociale et plus généralement sur la division sociale de l'espace en France se situent à l'échelle des communes et parfois des quartiers tels qu'ils ressortent des découpages de l'INSEE. Ce sont le plus souvent des arguments méthodologiques qui conduisent les chercheurs à travailler à cette échelle. Edmond Preteceille est clair sur ce point : « Du seul point de vue de l'analyse de la différenciation sociale de l'espace, on sait que les espaces socialement homogènes ont souvent une échelle inférieure à la commune, étant plutôt de l'ordre du quartier » (Preteceille, 1993, p. 21). Dans son travail sur la ségrégation sociale en Île-de-France, cet auteur utilise l'échelle communale essentiellement pour deux raisons : l'une tient au projet lui-même qui consiste à croiser les données de structure sociale avec les données électorales et les politiques municipales ; l'autre au fait qu'il n'existe pas de délimitation préalable d'espaces socialement homogènes qui permette une spatialisation plus fine des données du recensement avec un découpage stable dans le temps. Dans ce travail, il utilise donc la typologie élaborée par Pascale Bessy (1990) à l'INSEE, à partir de la méthode mise au point par Nicole Tabard qui permet de définir le profil socio-professionnel des communes par un ensemble de variables construites à partir du croisement de la catégorie socio-professionnelle, de la branche d'activité et du statut. Cette méthode a l'avantage de prendre en compte les différents agencements entre les catégories sociales quel que soit leur poids respectif. Elle permet donc de faire ressortir des différences de structure sociale locale. Cette typologie permet ainsi de classer les communes de l'Île-de-France en six types socio-professionnels : les espaces agricoles, les 80 quartiers de Paris, les espaces bourgeois de banlieue, les espaces des classes techniciennes et qualifiées, les espaces de classes moyennes, les espaces ouvriers de banlieue.

Nicole Tabard (1987, 1993-a, -b, -c et 1993 avec Alain Chenu) a beaucoup développé l'analyse quantitative des transformations sociales du territoire. Elle a mis en évidence les liens entre la hiérarchie spatiale et la hiérarchie sociale en montrant plusieurs oppositions : celle entre les catégories aisées et les catégories populaires (plus encore pour les ouvriers de l'industrie que pour ceux du travail artisanal) ; celle entre le monde technique et industriel et le monde des services ; et enfin celle entre la région Île-de-France et le reste du pays. Ses recherches ont également porté sur des processus de différenciation à l'intérieur des communes entre les quartiers concernés par la politique de la ville et les autres. Elle rejoint les auteurs qui insistent sur les spécificités des quartiers sensibles — forte présence de chômeurs, d'employés et d'ouvriers, mais aussi de familles nombreuses et d'étrangers (Leray, 1989) —, mais elle montre aussi que les écarts entre quartiers pauvres et quartiers riches varient beaucoup d'une commune à l'autre et que l'on peut trouver des quartiers concernés par la politique de la ville dont le niveau social est comparable sinon supérieur à celui des quartiers « riches » d'autres communes. Nicole Tabard distingue à cet égard quatre types de configuration : une exclusion radicale lorsque la distance socio-spatiale entre les deux types de quartier est forte ; un continuum entre les quartiers du haut vers le bas ; des quartiers pauvres parmi d'autres quartiers pauvres (peu de différences entre eux) ; et enfin des situations ambiguës comme à Marseille.

Quelques auteurs ont insisté sur l'hétérogénéité de l'espace urbain en fonction du statut social et de la structure des ménages à l'intérieur des villes (Mansuy et Marpsat, 1991). Pour le premier aspect, ces auteurs proposent des cartes et des typologies de quartiers : quartiers commerçants du centre ; quartiers centraux employés-inactifs ; quartiers des professions intermédiaires jeunes ; quartiers mixtes ; beaux quartiers ; quartiers ouvriers jeunes ; banlieues industrielles récentes. Concernant le deuxième aspect, ils mettent en évidence une distribution originale des ménages du centre vers la périphérie : les actifs seuls, les ménages de plusieurs personnes sans famille, les couples sans enfants, les familles monoparentales et enfin les couples avec enfants. Ces travaux ont essentiellement porté sur les villes hors Île-de-France et ont permis de mettre en évidence des profils précis selon les villes. Parmi les oppositions les plus nettes, nous pouvons rappeler celles qui distinguent les banlieues industrielles du Nord des quartiers récents de cadres et techniciens des villes du Sud-ouest. Certaines villes comme Lens sont beaucoup plus homogènes que d'autres comme Marseille par exemple.

D'autres auteurs enfin se sont intéressés à la répartition dans l'espace de catégories sociales précises très représentées à Paris (M. Pinçon, M. Pinçon-Charlot et P. Rendu, 1989 ; et M. Pinçon, M. Pinçon-Charlot, 1989). Ils ont mis en évidence une distribution originale de ces catégories, reposant sur un processus d'agrégation des semblables. Ainsi les hauts fonctionnaires (avec des différences selon le prestige des corps), les membres de certains grands cercles et clubs ou encore les membres de l'Académie française résident dans des lieux précis mais différents de la capitale.

PROFIL SOCIAL DES COMMUNES ET DIVERSITÉ INTERNE

Toutes ces approches ont l'immense avantage d'être rigoureuses sur le plan méthodologique et très sophistiquées sur le plan statistique. Ne sont comparées que



les données qui peuvent l'être et l'évaluation de la ségrégation sociale dans le temps se fait sur une base stable. Elles permettent aussi de mettre en évidence des transformations importantes du profil social des communes. Il nous semble cependant complémentaire d'insister sur des processus plus fins concernant la distribution des catégories sociales dans l'espace et plus difficiles à repérer à une échelle communale. L'analyse de la ségrégation à des échelles plus fines que celles du quartier, même si elle pose un certain nombre de problèmes méthodologiques, est tout à fait envisageable et a déjà été expérimentée. La principale difficulté méthodologique réside dans la manipulation des unités territoriales les plus petites pour constituer des regroupements pertinents sur le plan sociologique, c'est à dire susceptibles de faire apparaître des clivages qui restent invisibles à des niveaux plus agrégés. Une très bonne connaissance géographique et sociologique des lieux peut permettre ce travail à partir du découpage par îlots, avec cependant cet autre problème constitué par les restrictions d'accès aux données sûres à ce niveau résultant de la réglementation de la CNIL. Même si ce découpage est éventuellement trop fin, le chercheur peut construire des unités territoriales pertinentes sur le plan sociologique par des regroupements raisonnés d'îlots semblables. Un tel travail ne peut être réalisé que sur un nombre limité de communes.

Nous nous limiterons ici à une seule commune pour pointer quelques processus des dynamiques socio-territoriales qui nous semblent concerner également d'autres communes de la banlieue. Des comparaisons seraient à développer pour vérifier ce point, et établir le degré de généralité des types de configurations socio-spatiales que nous mettons en évidence.

Les travaux récents de Nicole Tabard concernant l'évolution sur le territoire des catégories populaires permettent de faire ressortir clairement la tendance à la diminution de ces catégories dans les communes les plus bourgeoises et le maintien dans certaines communes populaires. L'auteur nous propose une typologie des grandes communes selon cette évolution : forte diminution des catégories populaires ; forte augmentation des catégories aisées ; technicisation ; maintien des catégories populaires.

Selon cette classification, la ville de Nanterre, mais d'autres comme Montreuil, Colombes ou Asnières-sur-Seine, se retrouvent dans le groupe des communes où les catégories populaires se maintiennent. Une étude plus fine par quartiers nous montre des évolutions plus nuancées et surtout différenciées selon les quartiers.



TABLEAU. 1 : ÉVOLUTION DE LA CLASSIFICATION PROFESSIONNELLE ¹ DE LA POPULATION ACTIVE DE LA COMMUNE DE NANTERRE PAR QUARTIER (1982 ET 1990).

	Nanterre		Berthelot/ Prov.Franç		Vieux pont		Le parc		Chemin de l'île		Le petit Nanterre		Centre		Le Plateau		Mont Valérien	
	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990
Aides familiaux	0	2	0	1	0	2	0	1	0	1	0	1	1	2	0	2	1	1
Employeurs et Tr. indép.	3	4	2	2	4	3	3	3	2	2	2	4	6	6	6	6	6	4
Techniciens	4	5	4	4	6	6	5	5	3	3	2	3	5	6	5	6	6	7
Agents de maîtrise	5	6	3	4	6	7	5	6	3	5	2	3	5	6	6	7	6	8
Ingénieurs et cadres	6	12	3	5	8	15	9	13	3	6	1	3	8	18	9	15	11	16
OS-Manceuvres	11	8	10	10	13	9	7	5	15	12	19	14	8	6	11	6	8	8
O.Q	12	11	11	13	11	10	11	10	15	12	19	17	10	9	12	10	12	10
Autres salariés*	22	24	28	26	19	22	19	26	23	22	22	24	21	20	19	25	19	20
Employés	36	30	38	37	34	25	41	30	34	36	32	31	36	27	32	22	31	26

Sources : Service Études urbaines de la ville de Nanterre. Données INSEE, recensement 1982 et 1990.

Nanterre, comme de nombreuses autres communes de la banlieue parisienne, possède un vieux centre-ville qui a surtout été caractérisé par une augmentation des cadres moyens et supérieurs et pas tant par le maintien des couches populaires (voir tableau 1 : la part des ouvriers et employés baisse alors que celle des cadres et ingénieurs double pour le quartier du centre). Dans l'ensemble de la commune, les quartiers qui étaient déjà très populaires le deviennent un peu moins (le Chemin de l'île et le Petit Nanterre) mais se différencient de plus en plus des quartiers qui l'étaient peu et qui continuent d'attirer avant tout les catégories sociales privilégiées. C'est bien évidemment le cas des quartiers comportant peu de cités HLM, comme le vieux centre et les quartiers du Plateau et du Mont Valérien, à forte concentration de propriétaires-occupants (voir tableau 2).

Cette tendance à la constitution dans la banlieue proche de centres-villes réhabilités et de quartiers résidentiels investis par les familles de cadres quittant Paris pour des logements plus spacieux et relativement moins coûteux est d'ailleurs repé-

1. Ne disposant pas des données par catégorie socioprofessionnelle pour le recensement de 1982, nous n'avions pas d'autre possibilité pour tenter une comparaison avec 1990 que d'utiliser le niveau plus grossier de la première saisie par l'INSEE des professions déclarées. La catégorie « autres salariés » englobe les refus de réponse, les professions mal définies et surtout les situations précaires.



nable dans beaucoup d'autres communes de la région parisienne. La comparaison des lieux de résidence entre 1982 et 1990 montre qu'il s'agit surtout de familles installées à Nanterre depuis longtemps, le plus souvent propriétaires de logements assez grands et d'origine sociale moyenne et supérieure d'une part, et, d'autre part, de jeunes couples des classes moyennes dans une phase de mobilité géographique. Pour ces derniers, logés dans le parc social ou privé, Nanterre constitue une étape avant d'accéder à la propriété ou à un logement locatif plus spacieux en banlieue éloignée, souvent au moment de la naissance du premier enfant, le marché immobilier de la banlieue proche étant de plus en plus prohibitif. Environ un tiers des 25-29 ans arrivés en 1982 à Nanterre avaient quitté la commune en 1990. On peut penser que ce sont surtout ceux dont la situation économique ne s'est pas améliorée qui restent dans la commune. On les trouve vraisemblablement dans les quartiers relativement défavorisés (Petit Nanterre et Chemin de l'Île) caractérisés par une faible mobilité de leur population. Les cadres qui deviennent rapidement propriétaires choisissent plutôt le centre ou les quartiers résidentiels (Le Plateau et le Mont Valérien) où ils cohabitent avec des retraités eux aussi propriétaires de leur logement (tableau 2) et attachés à leur commune et leur quartier.

TABLEAU 2 : STATUT D'OCCUPATION, FAMILLES NOMBREUSES ET CHÔMAGE (%)
DANS LES QUARTIERS DE NANTERRE (1990)

	Propriétaires	Familles nombreuses (ménages de 5 personnes et plus)	Taux de chômage
Nanterre	23	10	11
Vieux pont	34	6	9
Centre	32	6	7
Mont Valérien	46	8	7
Plateau	50	6	10
Berthelot/Prov. Franç.	15	11	10
Parc	9	13	10
Petit Nanterre	7	20	24
Chemin de l'Île	15	11	11

Sources : recensement INSEE, dépouillement au 1/4, 1990.

La lecture comparée des tableaux 1 et 2 montre aussi que les quartiers populaires (surtout Berthelot/Provinces Françaises, Petit-Nanterre et Chemin de l'Île, et dans une moindre mesure le Parc) accueillent deux fois plus de familles nombreuses, deux ou trois fois moins de propriétaires-occupants et présentent des taux de chômage plus élevés que les autres quartiers.

Considérons l'image simplifiée qui résulte de l'opposition entre d'une part, une vaste classe moyenne, en fait, moyenne et supérieure, constituée des artisans, des commerçants, des chefs d'entreprise, des cadres et professions intellectuelles supérieures, des professions intermédiaires, et, d'autre part, une classe populaire regroupant les employés et les ouvriers. Quatre quartiers présentent en 1990 une

structure sociale « équilibrée » entre classe moyenne et classe populaire (Plateau, Mont Valérien, Centre et moins nettement le Vieux Pont) ; alors que trois autres quartiers (Petit-Nanterre, Chemin de l'Île et Berthelot/Provinces françaises) se caractérisent par une forte prédominance de la classe populaire regroupant les trois quarts de la population active². Le quartier du Parc se trouve dans une situation intermédiaire avec une classe populaire représentant environ 60% de la population active. Une classification ascendante hiérarchique opérée sur les catégories plus détaillées du tableau 1 confirme ces regroupements. La comparaison entre 1982 et 1990 nous indique que ce clivage entre les deux types de quartiers était déjà présent en 1982 ; durant la période intercensitaire, le quartier du Parc s'est éloigné des quatre quartiers les moins populaires, qui se ressemblent de plus en plus.

Au delà de ces différences entre quartiers, nous voyons apparaître des profils sociaux également très variés à l'intérieur d'un même quartier (au sens de l'INSEE) qui correspondent à la diversité de la structure du parc de logements que l'on peut appréhender à cette échelle, à l'histoire du peuplement, aux équipements et services disponibles, à l'image sociale des sous-quartiers.

C'est particulièrement net pour le quartier du Parc (tableau 3). Il se différencie en réalité entre, d'un côté une partie nord dont la population se caractérise par un pourcentage important de cadres et professions intermédiaires (trois fois plus qu'au sud), un taux de chômage assez faible (6%), et un niveau de diplôme élevé (23% de bac +2 et plus) et, de l'autre, une partie sud beaucoup plus populaire, avec un taux de chômage deux fois plus élevé et trois fois moins de diplômés du supérieur. Parc Nord constitue un quartier de classe moyenne et supérieure (51% des habitants) avec nettement plus de propriétaires-occupants de leur logement (37%), alors que Parc Sud est un quartier typiquement populaire (73% de la population) où domine le logement social locatif (98%).

Ce quartier (au sens de l'INSEE) se divise donc en deux ensembles socialement très différents : la partie sud est caractérisée par un profil social proche de celui des quartiers concernés par la politique de la ville, avec parfois des indicateurs plus prononcés (16% de familles monoparentales, contre 12% en moyenne pour ces quartiers) ; la partie nord au contraire n'est en rien comparable aux quartiers sensibles. Lorsque l'on raisonne à une échelle encore plus fine, on constate que les différences sont encore plus marquées entre le secteur sud et est d'une part, et le secteur nord au sens strict d'autre part, qui concentre environ cinq fois plus de cadres.

2. Sur la base des données par PCS du recensement de 1990 de l'INSEE.



TABLEAU 3
PROFIL SOCIOPROFESSIONNEL (%) DE NANTERRE, DU QUARTIER DU PARC ET DE DEUX SOUS-QUARTIERS

	Nanterre	Quartier du Parc	Parc Nord	Parc Sud
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	4	3	3	3
Cadres, professions intellectuelles	13	14	24	7
Professions intermédiaires	20	22	27	18
Employés	36	37	30	42
Ouvriers	28	25	17	31

Source : recensement INSEE, dépouillement au 1/4, 1990.

LES CITÉS H.L.M. DANS LEUR QUARTIER

L'échelle du quartier INSEE ne permet donc pas de différencier des ensembles pourtant hétérogènes sur le plan de la hiérarchie socio-spatiale. Selon l'analyse de Nicole Tabard, Nanterre est une commune où les quartiers sensibles n'apparaissent pas beaucoup plus pauvres que les autres. Cette commune serait globalement caractérisée par un niveau social relativement modeste. Si l'on prend en compte des niveaux plus fins d'analyse territoriale, permettant à la fois de distinguer des cités HLM entre elles mais aussi des sous-ensembles des quartiers non concernés par la politique de la ville, nous constatons des différences non négligeables quant au profil socio-économique des ménages. Le tableau 4 indique ainsi le profil social de plus d'une quinzaine de cités HLM de Nanterre. Certaines sont très homogènes socialement, d'autres très diversifiées. On note par exemple l'absence complète de cadres dans quelques cités, alors que d'autres en accueillent plus de 10%. Les ouvriers atteignent 50% des ménages dans la cité des Canibouts et seulement un peu plus de 20% dans la cité Anatole France, les Tours Aillaud ou les Damades. De même, quelques cités accueillent jusqu'à quatre fois plus d'étrangers que d'autres, elles sont alors très populaires et plus touchées par le chômage.

La typologie socio-économique proposée par Nicole Tabard³ (1993b) permet de caractériser sur le plan socio-économique des unités territoriales constituées sur la base d'une part, de la fiabilité statistique (une unité géographique est très rarement inférieure à 2 000 individus) et d'autre part, de la contiguïté (à partir de la section cadastrale). Les agrégations partent des unités les plus fines pour aller vers les plus larges jusqu'à atteindre une bonne fiabilité statistique. Ainsi une unité ne correspond pas à un quartier INSEE qui peut très bien être caractérisé par plusieurs unités géographiques d'un type différent.

3. Pour plus de précisions sur cette typologie, je renvoie au document cité dans la bibliographie. Je remercie Nicole Tabard pour sa disponibilité et les données sur la typologie concernant Nanterre.

TABLEAU 4
PROFIL SOCIOPROFESSIONNEL DE LA POPULATION ACTIVE, PART DES ÉTRANGERS ET CHÔMAGE (%)
DANS SEIZE CITÉS HLM DE NANTERRE (1990)

	Type socio-économique de l'unité géographique (méthode Tabard)	Cadres	Prof. intermédiaires	Em-ployés	Ouvriers	Étran-gers	Chô-mage
<i>Quartier du Petit-Nanterre</i>							
Les Canibouts*	1	3	12	33	51	30	20,3
Les Pâquerettes*	1	3	13	41	39	17	19,9
<i>Quartier du Vieux Pont</i>							
Le Vieux Pont	5	7	20	37	33	12	11,5
Le Bateau	5	0	19	42	33	22	18,2
<i>Quartier du Chemin de l'Île</i>							
André Doucet*	2	0	18	35	40	17	15,2
Les Acacias ouest*	2	5	20	43	31	16	13
<i>Quartier Berthelot/Provinces Françaises</i>							
Anatole France	3	5	17	55	21	14	5,6
Les Provinces Françaises*	4	6	15	32	44	21	18,3
Berthelot*	4	6	22	41	30	19	10,9
<i>Quartier du Parc</i>							
Les Champs aux Melles	2	6	20	40	31	14	10,3
Les Fontenelles	2	7	15	38	31	21	14,5
La Cité Artisanale	5	8	22	35	40	18	15,2
Lorilleux	2	8	16	38	27	17	12,8
Les Tours Aillaud	5	13	24	37	22	18	10,9
<i>Quartier du Centre</i>							
Joliot Curie	5	9	23	37	28	9	8,5
<i>Quartier du Mont-Valérien</i>							
Les Damades	5	12	28	35	22	6	9

Source : Service Études urbaines de la ville de Nanterre. Données INSEE, recensement 1990.

* Quartier sensible de la politique de la ville

Appliquée aux espaces géographiques dans lesquels se trouvent les cités HLM, cette typologie permet de mettre en évidence une grande diversité d'environnements, puisque nous recensons cinq types socio-économiques pour l'ensemble des unités géographiques dans lesquelles se trouvent les seize cités HLM (indiqués dans le tableau 4 pour chaque cité) :



— « pôle ouvrier » :

Sous-groupe très ouvrier, dominante industrie

type 1 : « très ouvrier, travail artisanal sans artisans, chômage, quartiers en difficultés, émigration accentuée ».

— pôle « classes moyennes tertiaires et techniques »

Sous-groupe classes moyennes tertiaires, villes de province

type 2 : « employés, ouvriers du travail artisanal, agglomération parisienne (hors Paris) » ;

type 3 : « catégories moyennes des collectivités locales, villes de province »

Sous-groupes Classes moyennes de la production, périurbain en expansion

type 4 : « transports : zones d'aéroports et centres ferroviaires »

type 5 : « technologie qualifiée, périurbain en croissance accélérée, grandes agglomérations, Île-de-France ».

Il est tout aussi intéressant de comparer le profil social des cités HLM à celui du quartier dans lequel elles se trouvent surtout lorsque celui-ci est résidentiel et peu ouvrier. Dans ce cas, les écarts dans la composition sociale de la cité par rapport au quartier sont importants. Le tableau 5 nous indique la situation pour deux quartiers du centre plutôt « classe moyenne », caractérisés par une plus forte présence des cadres et professions intellectuelles supérieures par rapport au reste de la commune. On constate que cette catégorie sociale est deux fois moins représentée dans le logement social, alors que la situation s'inverse pour les ouvriers (Cité Joliot Curie par exemple).

On remarque également des différences entre deux cités pourtant situées dans le même quartier (la cité du Vieux Pont et le Bateau). Lorsque l'on fait ce type de comparaison pour une cité HLM située dans un quartier lui-même populaire, les profils des populations divergent moins.

TABLEAU 5 : PROFIL SOCIAL (CADRES, OUVRIERS, ÉTRANGERS ET CHÔMAGE) DANS DEUX QUARTIERS ET DES CITÉS HLM SITUÉES DANS CES QUARTIERS (%).

	Quartier du centre		Quartier du Vieux Pont		
	Ens. du quartier	Cité Joliot Curie	Ens. du quartier	Cité du Vieux Pont	Le Bateau
Cadres	18	9	15	7	0
Ouvriers	15	28	19	33	33
Étrangers*	14	9	18	12	22
Chômage	7	8,5	9	11,5	18,2

Source : Service Études urbaines de la ville de Nanterre. Données INSEE, recensement 1990.

* La part plus importante d'immigrés dans le quartier du vieux centre tient à la présence d'une vieille communauté maghrébine et portugaise qui réside dans le parc locatif privé vétuste.



travail ne devrait pas porter uniquement sur les découpages territoriaux nécessaires au recueil et au traitement des données, il devrait permettre aussi d'intégrer l'analyse locale, systématique et comparée des autres aspects qualitatifs de la ségrégation urbaine : enjeux politiques et dimensions stratégiques des politiques de peuplement des organismes logeurs, catégories de perception et de valorisation de l'habitat (au sein même des locataires du logement social), rôle d'acteurs « intermédiaires » comme les amicales des locataires et les associations de quartiers (rôle de filtre par exemple à travers le « contrôle » des mutations et des relogements dans le parc social), etc.⁴. Le problème de la ségrégation ne peut pas être traité en s'en tenant à des schémas purement spatiaux. Les relations sociales entre différentes populations dans des espaces ayant la même structure sociale ne sont pas nécessairement identiques. Dans ce cas, seule une étude des représentations et des pratiques permet une analyse satisfaisante des rapports entre les groupes dans des espaces apparemment semblables.

Pour évaluer précisément le poids de tous ces éléments, nous sommes contraints de travailler sur des unités territoriales parfois très fines. Prenons deux exemples parmi les facteurs qualitatifs déjà indiqués.

Le premier renvoie aux aspects politiques des organismes logeurs. Deux offices publics HLM n'ayant pas nécessairement la même orientation politique peuvent intervenir sur un même territoire. C'est une situation classique lorsqu'il existe un office départemental et un office communal. L'office départemental a les moyens d'élaborer des politiques de peuplement très différenciées selon les communes de son département, et a surtout la possibilité d'utiliser à des fins directement politiques son pouvoir d'intervention sur la composition sociale des espaces urbains à travers le choix des ménages à loger ou reloger, la gestion des demandes de mutation, ou encore les investissements et l'entretien du bâti. Lorsqu'il possède un nombre important de logements sur une commune ou sur un même quartier, sa maîtrise de la composition sociale devient considérable, parfois supérieure à celle de la commune.

Un bon nombre d'indices semblent indiquer que la logique consiste parfois à loger ou reloger les familles « en difficulté » dans les communes politiquement opposées à la formation politique dominante dans l'office départemental et au Conseil général. Dans le quartier du Parc à Nanterre, les tours Aillaud, gérées pour l'essentiel par l'office départemental, semblent ainsi constituer un lieu privilégié de « concentration » de ces familles. Ces quartiers deviennent alors des lieux de relégation des populations « indésirables » dans les autres communes en mesure d'intervenir et de négocier directement auprès de l'office départemental, c'est à dire intégrées dans les « bons » réseaux politiques.

Comment mesurer précisément ces effets sur la ségrégation ? Peut-on vraiment parler d'utilisation stratégique des politiques de peuplement ? Pour répondre à ces questions et vérifier éventuellement ce qui n'est ici qu'hypothèses, il faudrait pouvoir obtenir des données à une échelle qui permette de traiter séparément les logements gérés par des organismes différents, ce qui renvoie d'ailleurs en partie aux problèmes précédents.

4. Pour tous ces aspects et d'autres, voir le texte très complet d'Yves Grafmeyer in Brun et Rhein, 1994.

Le deuxième exemple concerne les représentations, les stratégies, et les comportements des individus qui, selon diverses logiques et rationalités, interviennent eux-mêmes activement dans les processus de différenciation sociale des quartiers. Les travaux d'anthropologie urbaine ont bien mis en évidence les stratégies des groupes sociaux dans l'occupation d'espaces urbains, stratégies d'évitement, de mise à distance de certaines catégories sociales (Pinçon, Pinçon-Charlot, 1989). L'imbrication des stratégies résidentielles et scolaires s'avère aussi de plus en plus fondamentale pour comprendre les processus de distribution dans l'espace urbain des différentes catégories sociales (Henriot-Van Zanten, Payet et Roulleau-Berger, 1994). Le choix du lieu de résidence reste le meilleur moyen, surtout en banlieue, pour éviter les établissements scolaires les plus dévalorisés, ou pour assurer à ses enfants l'accès aux établissements secondaires les plus prestigieux. Des dimensions de prestige, d'honneur et de distinction sont également à prendre en compte. Une adresse classe parfois de façon tout aussi efficace qu'un nom, un diplôme ou une origine sociale.

Tous ces aspects ont surtout été étudiés chez les catégories sociales disposant des ressources économiques, sociales et culturelles nécessaires à ces stratégies et ces investissements, et conduisant souvent à un schéma simpliste distinguant, d'une part, les catégories sociales en mesure d'être de véritables acteurs sociaux, capables d'agir sur une réalité sociale qu'ils contrôlent et, d'autre part, des catégories sociales dépourvues de ressources et subissant des contraintes sociales fortes qui réduisent considérablement leur capacité d'action. Sur le plan des dynamiques urbaines, cela se traduirait par un vaste processus de relégation urbaine, concentrant des populations socialement homogènes dans les quartiers HLM.

Contre cette vision simpliste, on peut supposer que des processus du même ordre que ceux indiqués pour des catégories sociales bien dotées en ressources économiques et culturelles concernent aussi les populations résidant dans le logement social et qu'un certain nombre de ces processus agissent fortement sur la ségrégation urbaine dans les communes déjà fortement dotées en logements sociaux. On doit en ce sens insister sur le poids des différenciations sociales dans les modes de perception et de valorisation des espaces urbains dans les quartiers HLM, en rappelant l'importance de la mémoire des lieux dans un espace comme la banlieue trop souvent perçue comme uniforme, homogène et sans histoire. Cette hiérarchisation de l'espace local, impliquant des modèles d'habitat et de vie en ville, agit fortement sur le « choix » de la résidence, même lorsqu'il se limite au logement social, et se fait à des échelles très fines au sein d'un même quartier.

Un premier travail mené à Nanterre à partir d'une analyse des demandes de logement social et des mutations nous montre à quel point l'histoire particulière de certains quartiers (cité de transit, forte concentration de population immigrée, émeutes et cambriolages, etc.) continue d'influer considérablement sur leur image, parfois avec une telle intensité que l'on peut s'interroger sur le caractère irréversible du stigmate. Il est d'ailleurs frappant de constater la connaissance fine qu'ont la plupart des demandeurs de logement non seulement des quartiers mais des cités elles-mêmes. Des tours précises, parfois seulement quelques cages d'escaliers, sont systématiquement refusées parce qu'elles sont repérées comme étant des tours « difficiles », « invivables ». À partir d'éléments plus objectifs, nous avons pu vérifier qu'il s'agit très souvent des immeubles pour lesquels les plaintes pour nuisances et actes de vandalisme sont particulièrement nombreux. En revanche, les bâtiments



« tranquilles » sont tout aussi connus et très demandés. La connaissance très fine que les gens ont d'un quartier ou d'une cité est d'autant plus impressionnante encore qu'il s'agit parfois de deux immeubles situés l'un à côté de l'autre. Nous avons pu vérifier aussi que les habitants ont une mémoire des lieux pour l'ensemble des quartiers de la commune, qui semble bien constituer le niveau territorial constitutif de la mémoire locale dans les banlieues. Cette dimension varie cependant d'un quartier à l'autre et dépend largement de la structure urbaine. Les habitants des quartiers les plus enclavés, composés de cités HLM, se caractérisent plus souvent par une connaissance des lieux limitée à la cité ou au quartier. Au contraire, dans les quartiers plus ouverts, comme le centre-ville, même si la fierté d'habiter le cœur de la ville s'exprime fortement (Segalen, 1990), les habitants ont une connaissance des lieux beaucoup plus large et resituent plus facilement les événements au niveau communal. Il s'agit d'un effet double qui se renforce : les catégories populaires ont une mémoire des lieux moins étendue, et habitent des quartiers plus souvent fermés, centrés sur les cités HLM (CSU, 1965).

Ces deux exemples ont été indiqués pour montrer l'importance de mécanismes sociaux locaux qui, s'ils sont étudiés de façon systématique sur plusieurs sites, contribueront à une meilleure connaissance de la ségrégation dans des contextes aussi spécifiques que ceux de la banlieue. Nous avons commencé cet article en indiquant les limites des découpages statistiques préexistants pour l'analyse sociologique de la ségrégation urbaine. Ces limites ont d'ailleurs été également formulées par la plupart des auteurs de l'ouvrage collectif sur la ségrégation dans la ville (Brun et Rhein, eds, 1994) et qui appellent souvent à une approche multidimensionnelle et qualitative. Pour toutes ces raisons, notre démarche localisée des processus sociaux se veut complémentaire et non opposée aux démarches plus globales se rattachant à des transformations économiques et sociales structurelles. Il ne s'agit pas non plus d'opposer des analyses strictement quantitatives de la ségrégation urbaine à des analyses qualitatives. Notre propos est plutôt de préciser, par des analyses localisées, des dynamiques qui bien souvent sont d'abord repérées à une échelle globale.

Les grandes communes des banlieues sont aujourd'hui des espaces urbains trop diversifiés pour être analysées uniquement à l'échelle communale. Elles sont en voie de recomposition à des échelles souvent plus limitées, qu'une connaissance détaillée, historique, anthropologique, urbanistique et politique des lieux permet de reconstruire. Les recompositions socio-territoriales urbaines en œuvre ne se réduisent pas à la consolidation, d'un côté, de banlieues bourgeoises ou de classes moyennes et, de l'autre, de banlieues populaires fortement dotées en logement social et quartiers sensibles.

Dans le cas de Nanterre, la proximité du pôle tertiaire avancé de la Défense aurait pu conduire à une transformation rapide de la structure urbaine et sociale de la commune. Or, même si on assiste à l'installation de nombreux sièges de société le long des principaux axes qui prolongent la Défense sur Nanterre, cette pénétration reste limitée et ne s'est pas traduite sur le plan résidentiel par une arrivée massive de cadres supérieurs. Deux points peuvent être avancés pour expliquer cette faible attractivité de la commune pour ces catégories sociales et la faible probabilité d'un « embourgeoisement » rapide. D'une part, Nanterre souffre encore d'une image négative liée à son passé récent. Bourgade agricole au début du siècle, son développement urbain d'après-guerre reste marqué par les bidonvilles puis les cités



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BESSY, P. 1990. *Typologie socioprofessionnelle de l'Île de France*. Paris : INSEE-OEP.
- BIDOU, C. 1982. Banlieues et citoyenneté. Les nouvelles formes résidentielles de l'espace périurbain. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 15.
- BOURDIEU, P. (éd.). 1993. *La misère du monde*. Paris. Le Seuil.
- BRUN, J., RHEIN, C. (eds). 1994. *La ségrégation dans la ville*. Paris : L'Harmattan.
- CHAMBOREDON, J.C., LEMAIRE, M. 1970. Proximité spatiale et distance sociale. *Revue Française de Sociologie*, XI, 1.
- CHARLOT, B. *et al.* 1993. *École et savoir dans les banlieues*. Paris : A. Colin, série Enseigner.
- CHENU, A., TABARD, N. 1993. Les transformations socioprofessionnelles du territoire français, 1982-1990. *Population*, n°6.
- CHOMBART DE LAUWE, P.H. 1965. *Paris, essais de sociologie 1952-1964*. Paris : Les Éditions ouvrières.
- CSU. 1968. *L'attraction du centre*. Paris : CSU.
- DUBET, F. 1986. *La galère : jeunes en survie*. Paris : Fayard.
- DUBET, F., LAPEYRONNIE, D. 1992. *Les quartiers d'exil*. Paris : Le Seuil.
- DUBET, F. 1995. Les figures de la ville et la banlieue. *Sociologie du travail*, n° 2, p. 127-150.
- DELARUE, J.-M. 1991. *Banlieues en difficultés : la relégation*. Paris : Syros/alternatives.
- DONZELOT, J. 1991. *Face à l'exclusion, le modèle français*. Paris : Ed. Esprit.
- GRAFMEYER, Y. 1994. *Sociologie urbaine*. Paris : Nathan Université.
- GRAFMEYER, Y., JOSEPH, I. 1984. *L'École de Chicago*. Paris : Aubier.
- GREGORY, D., URRY, J. 1985. *Social relations and spatial structures*. London : Macmillan Éducation.
- HARVEY, D. 1982. *The limits to capital*. Oxford : Blackwell.
- HARVEY, D. 1985. *The urbanization of capital*. Oxford : Blackwel.
- HENRIOT-VAN ZENTEN, A., PAYET, J.-P., ROULLEAU-BERGER, L. 1994. *L'école dans la ville*. Paris : L'Harmattan.
- IMBERT, M. et CHOMBART DE LAUWE, P. (EDS). 1982. *La banlieue aujourd'hui*. Paris : L'Harmattan.
- JACQUIER, C. 1991. *Voyage dans dix quartiers en crise*. Paris : L'Harmattan.
- MANSUY, M., MARPSAT, M. 1991. Les quartiers des grandes villes : contrastes sociaux en milieu urbain. *Économie et Statistique*, n° 245, juillet-août, p. 33-43.
- OBERTI, M. 1993. Ville, quartier et cité. In ROMAN, J. *Ville, exclusion et citoyenneté, entretiens de la ville II*. Paris : Ed. Esprit, p. 221-238.
- OCS. 1987. *L'esprit des lieux*. Paris : Éditions du CNRS.
- OCS. 1982. *Cahiers d'observation du changement social*. Paris : CNRS, XVIII volumes.
- PINÇON, M. 1981. Habitat et modes de vie. La cohabitation des groupes sociaux dans un ensemble HLM. *Revue Française de Sociologie*, XXII, p. 523-547.
- PINÇON, M., PINÇON-CHARLOT, M., RENDU, P. 1989. La bourgeoisie dans ses quartiers. *Données sociales Île de France*, INSEE, p. 89-93.
- PINÇON, M., PINÇON-CHARLOT, M. 1989. *Dans les beaux quartiers*. Paris : Le Seuil.



- PINÇON-CHARLOT, M., PRETECELLE, E., RENDU, P. 1986. *Ségrégation urbaine. Classes sociales et équipements collectifs en région parisienne*. Paris : Anthropos.
- PINSON, D. 1992. *Des banlieues et des villes*. Paris : Éditions ouvrières.
- PRETECELLE, E. 1988. *Mutations urbaines et politiques locales*. Paris : CSU, vol 1.
- ROMAN, J.P. 1993. *Ville, exclusion et citoyenneté, entretiens de la ville II*. Paris : Ed. Esprit.
- SEGALEN, M. 1990. *Nanterriens, les familles dans la ville*. Toulouse : PUM.
- SOULIGNAC, F. 1993. *La banlieue parisienne*. Paris : La documentation française.
- TABARD, N. 1993a. *Quartiers pauvres, quartiers riches, position dans la hiérarchie socio-spatiale*. Document de travail de l'INSEE.
- TABARD, N. 1993b. *Représentation socio-économique du territoire. Typologie des quartiers et communes selon la profession et l'activité économique des habitants*. Document de travail de l'INSEE.
- TABARD N. 1993c. Des quartiers pauvres aux banlieues aisées : une représentation sociale du territoire. *Économie et Statistique*, n° 270.
- VIELLARD-BARON, H. 1994. *Les banlieues françaises ou le ghetto impossible*. Paris : Éditions de l'Aube,.
- WACQUANT, L. 1992. Pour en finir avec le mythe des « cités-ghettos » : les différences entre la France et les États-Unis. *Annales de la Recherche Urbaine*, 52, p. 20-30.